



## LE SERVICE PUBLIC NON COLLECTIF DANS LA COMMUNE D'ANEHO (LE SPANC)

### Introduction

De part l'ampleur de la problématique de l'assainissement et la pollution induite au sein des concessions riveraines de la plage, une zone pilote de 12 quartiers a été mise en exergue pour expérimenter un projet pilote quinquennal pour mettre en œuvre, un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) programmé entre 2011 et 2016.

En prélude à la concrétisation de ce projet, deux études de faisabilité avaient été menée, avec une phase d'essai, d'installation de 18 latrines familiales, dans les quartiers riverains de la Commune d'Aného.

Notre exposé se structurera en trois parties:

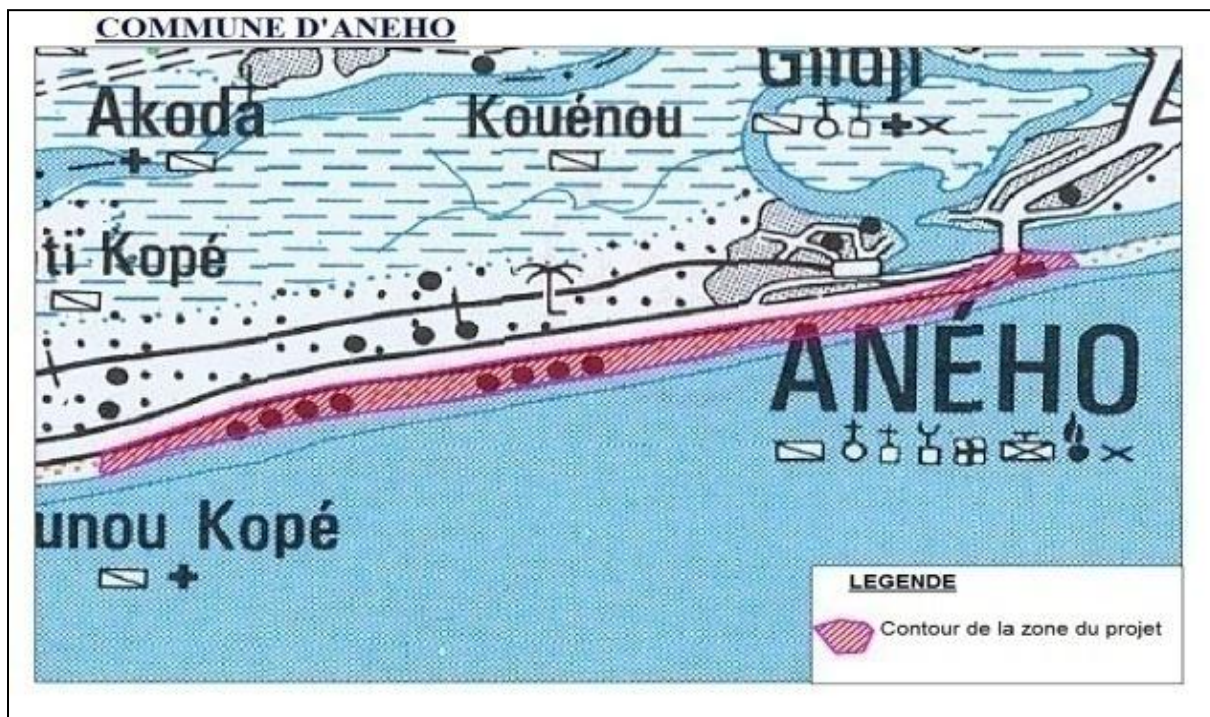
- La première phase définira le contexte et fait une historique de la gestion de l'assainissement dans la ville d'Aného;
- La deuxième phase fait une analyse situationnelle du secteur assainissement de la ville d'Aného
- Et enfin la dernière phase porte sur la mise en œuvre du SPANC dans la commune d'Aného.

#### 1.1- CADRE PHYSIQUE ET NATUREL

Le projet se déroule dans la ville d'Aného, avec une phase expérimentale dans 12 quartiers riverains de la plage regroupant 184 concessions.

La ville d'Aného est une ville côtière et frontalière située à 45 kilomètres de Lomé. D'une superficie de 32 km<sup>2</sup>, avec une population d'environ 25 000 habitants en 2010.

Figure: Commune d'Aného



L'embouchure d'Aného

## 1.2- HISTORIQUE «DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT

La filière de gestion des déchets à Aného reste encore embryonnaire. Pendant longtemps, Les activités ont tourné essentiellement autour de la pré collecte des déchets solides ménagers. Ainsi, à partir de 2000 des Groupes de collecteurs d'ordures ménagères de la commune d'Aného ont alors vu le jour et ont pris la relève. En plus de la pré collecte, se mènent d'autres actions de salubrité (balayage, sarclage, nettoyage de dépotoirs sauvages, etc.). Malgré, toutes ces actions, la ville demeurerait globalement insalubre et la mise en place d'un système de gestion durable urge.

## 2-ANALYSE SITUATIONNELLE DU SECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE D'ANEHO

D'une manière générale, le maigre réseau d'assainissement de la ville n'est pas fonctionnel faute d'entretien. Cette situation résulte de l'absence d'une politique d'assainissement dont découlent les problèmes suivants :

### 3-ETUDE SUR LA GESTION DES EXCRETAS DANS DOUZE QUARTIERS

Les études menées sur la gestion des excréta dans 12 quartiers riverains de la plage à Aného, ont révélé la présence de latrines dans 112 concessions (soit 61%) dont 71% en bon état et 29% hors d'usage.

Le Tableau et le schéma suivant illustre avec clarté la répartition des équipements existants et des demandes de travaux.

Libellé	Qté	%	Libellé	Qté	%	Libellé	Qté	%
Absence de WC	72	39%	Demande de WC	72	100%	Pas de Place	4	6%
						Dde de WC	68	94%
						<b>TOTAL</b>	<b>72</b>	<b>100%</b>
Présence de WC	112	61%	WC à Vidang & Réha	19	17%			
			WC à Vidanger	5	4%			
			WC à Réhabiliter	3	3%			
			WC à Finir/Achever	5	4%			
			Bon WC	80	71%	Dde de Rien	66	83%
						Dde de WC	13	16%
						Pas de Place	1	1,00%
<b>TOTAL</b>	<b>184</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>112</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>100%</b>

Ainsi, 118 Concession sur les 184 dans la zone expérimentale demandent des travaux de construction, de réhabilitation et de finition de latrines.

Actuellement au sein de la Commune, il n'existe pas de service de vidange des latrines.

### 4- PROPOSITION POUR LA STRUCTURATION DU SPANC

Des résultats des différentes études et des débats qui ont meublé le quadrilogue sur les déchets, des propositions ont émergé de façon globale sur l'amélioration de l'assainissement dans la ville d'Aného. Cependant, nous ne mettrons en exergue dans ce document, que des propositions de solutions à l'amélioration de la gestion des excréta, propositions qui devraient nous permettre de déboucher sur la mise sur pied d'un Service Public d' Assainissement Non Collectif (SPANC).

D'une manière générale, la stratégie institutionnelle à adopter devrait poursuivre les objectifs suivants:

- le désengagement progressif de l'Etat dans les prises de décision au niveau local et le renforcement des capacités des collectivités locales;
- la promotion de nouveaux maîtres d'ouvrages avec le concours des collectivités locales et des partenaires privés;

- la promotion de l'émergence d'un partenariat public-privé par le transfert de la gestion des infrastructures et équipements aux sociétés privées à travers des contrats de concession;
- la mobilisation de la population et la promotion de l'emploi à travers la délégation des prestations de service aux associations et groupements communautaires par des contrats d'affermage;
- l'observation du principe d'équité par l'extension des services d'assainissement aux populations les plus démunies à travers des stratégies adaptées aux situations particulières;
- la mise en œuvre et le respect du 'principe pollueur-payeur';
- la responsabilisation des populations pour une meilleure gestion des ouvrages publics et privés et un meilleur recouvrement des redevances. Pour la réalisation de ces objectifs, il est important d'identifier les rôles de chaque type d'acteurs intervenant dans les différents secteurs communaux de l'assainissement d'Aného.

## **5-ORGANISATION DU SPANC**

La structure principale d'Assainissement non collectif se présentera comme suit:

Le maître d'ouvrage est la Mairie; elle se fait assister par un conseil consultatif représenté par le comité local déchet issu du quadrilogue. La Mairie délègue son pouvoir à un comité de pilotage qui est le maître d'œuvre du SPANC et qui se charge de la *coordination, de la supervision et de la gestion financière de tout le système. Le système en lui même regroupera 4 filières qui sont:*

*La filière contrôle*

La filière vidange

La filière Travaux

La filière traitement

## **6-MISE EN ŒUVRE DU SPANC A ANEHO**

La mise en œuvre du SPANC, s'articule autour des activités suivantes et ceci de façon chronologique :

### **6.1-PROJET EXPERIMENTAL**

En prélude à la mise en œuvre réel du SPANC, une phase expérimentale a été mise en œuvre et a pris en compte les activités suivantes :

- CONSTRUCTION DE 18 LATRINES FAMILIALES
- COORDINATION DE LA PHASE EXPERIMENTALE
- MISE EN PLACE DES EQUIPES TECHNIQUES DEDIEES
- MISSION DE SUIVI-EVALUATION D'AQUASSISTANCE

### **6.2.-MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU SPANC**

-LANCEMENT OFFICIEL DU SPANC

- FORMATION DES AGENTS LOCAUX IMPLIQUES DANS L'ACTION

- REALISATION DE SONDAGES REGULIERS SUR LA PERCEPTION DE L'EFFICACITE DE L'ACTION PAR LA POPULATION
- RELEVÉ DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES3
- CAMPAGNE DE SENSIBILISATION SUR L'HYGIENE ET LA SANTE
- CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR LES SERVICES PROPOSES PAR LE SPANC
- CONSTRUCTION DE LATRINES



Latrine à fosse sceptique



Latrine à fosse ECOSAN

- CONTINUATION DES DEMARCHES QUADRILOGUE
- AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT D'UN SITE DE STOCKAGE DES BOUES DE VIDANGE
- ORGANISATION ET STRUCTURATION DU SERVICE DE VIDANGE ET DE CONTROLE TECHNIQUE DES OUVRAGES
- IMPLANTATION DE POUBELLES PUBLIQUES
- ADAPTATION DE LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE DU CADRE DE GESTION
- MISE EN PLACE DE MECANISME D'ECHANGES ET D'EXPERIENCES .